Ecole maternelle publique Elémentaire publique « Le Grain de Sable » « Léon Lagarde » 8, rue des 4 Vents 1 place des Marronniers 79200 La Peyratte 79200 La Peyratte

**Compte-rendu du 2ème conseil d’école pour l’année 2010 / 2011**

Personnes présentes :

M Beauchamp, Maire de La Peyratte

Mme Harinck-Cornelissen, conseillère municipale de La Peyratte

M Pin, conseiller municipal de La Peyratte

M Saujon, conseiller municipal d’Oroux

M Pénit, Délégué Départemental de l’Education Nationale (DDEN)

Mmes Baudry, Boutin, Ayrault, Melle Robert, déléguées des parents d’élèves pour l’école élémentaire M Arino, Melle Gilliard, Mme Chargelègue, délégués des parents d’élèves pour l’école maternelle

Mme Pornin, M Bodin, directrice et enseignants de l’école élémentaire

Mmes Origny, Jouanneau, directrice et enseignantes de l’école maternelle

Mmes Brosseau, Pannoux, ATSEM (école maternelle)

Personnes excusées : Mmes Beaufort, Sené, Mugica, Melle Rosolowski

1) Point sur les budgets des écoles :

Les directrices ont rencontré M. le Maire pour une présentation du budget prévisionnel :

Les montants demandés sont stables et très satisfaisants.

**École maternelle :**

- fonctionnement et matériel pédagogique : 5700 €

- équipement : 1400 €

- déplacements : 1300 €

**École élémentaire :**

- fonctionnement  et matériel pédagogique : 5850 €

- piscine : 869 €

- école et cinéma : 1080 €

- équipement informatique : 3500 € (équipement d'une classe en TBI ou portables supplémentaires pour la classe mobile + ajout d’une unité centrale BCD)

- la subvention « classe de mer » (réalisée en mars 2011), devrait arriver vers le 19 avril.

Subvention spectacle de Noël :

Depuis quelques années, la Municipalité de La Peyratte alloue une somme d’environ 600 € pour l’achat d’un spectacle. Monsieur le Maire suggère d’utiliser les fonctionnalités de la Salle des Fêtes pour y projeter éventuellement un film à la place du spectacle.

A propos des crédits disponibles sur les 2 coopératives, Monsieur le Maire propose d’utiliser une partie de cet argent pour les achats de fonctionnement.

2) Travaux demandés :

**Ecole maternelle :**

- rénovation complète de la salle de motricité (murs et plafond)

- installation d’un filet de protection sur la mezzanine en prévention

- vérification et consolidation de la structure mezzanine

- changement de toutes les ouvertures

- rénovation de la cour d’entrée

- installation d’un allumage automatique extérieur aux entrées de la salle de motricité

- rénovation de la classe des petits

- rénovation ou changement du panneau d’affichage extérieur

Monsieur le Maire souligne qu’en effet, ce sont ces améliorations qui restent à opérer, peut-être dans une « refonte » totale : suppression de la mezzanine, utilisation de l’ancienne cantine, cour « paysagée »…

**Ecole élémentaire :**

- problème de l’ancienne porte côté garderie, qui n’est jamais fermée, d’où risque d’intrusion et déperdition de chaleur.

- structure de jeu à vérifier, différents points posant problème

- installation d’un panneau d’affichage plus grand

- préparation du jardin en vue d’une prochaine exploitation

- « fléchage » de la nouvelle entrée de l’école (côté « château d’eau ») A ce propos, Monsieur le Maire indique que les panneaux sont prêts et peuvent être installés dès à présent.